



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Madame,  
Monsieur,

Dans sa séance de ce jour et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Daniel Perdrizat à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2006-2007. Conseiller communal dès le 28 juin 2004, il occupera cette fonction pour la première fois.

Mme Valérie Garbani a été nommée vice-présidente. Entrée au Conseil communal le 28 juin 2004, c'est la première fois qu'elle assumera cette fonction.

Le Conseil communal a, par ailleurs, confirmé la répartition des sections et services de l'administration selon le tableau annexé à la présente.

Neuchâtel, le 12 juin 2006

Renseignements complémentaires:

M. Rémy Voirol, chancelier, ☎ 032 717 77 01 – e-mail : [remy.voirol@ne.ch](mailto:remy.voirol@ne.ch)

Annexe : tableau de répartition